

Objet :

Le boteur est un engin automoteur à chenilles ou à roues, doté d'un équipement de type lame qui déplace et nivelle le matériau. Son travail consiste à déplacer et niveler des matériaux, selon un cycle alternatif.

Un camion pompe à béton peut être équipé d'une flèche extensible.

Prescription

Une formation est nécessaire. Il existe un CACES selon la recommandation en vigueur.

Principaux types de boteurs :**Boteur à chenille**

Boteur comportant deux trains de chenilles. Chaque train de chenilles est équipé d'une roue folle à l'avant, de galets inférieurs et supérieurs et d'un barbotin à l'arrière qui entraîne l'ensemble.

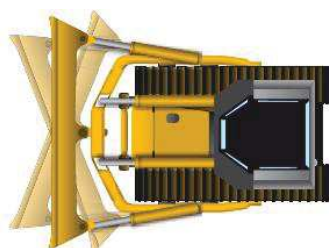
**Boteur à pneus**

Boteur monté sur pneus, équipé de deux essieux moteurs dont la direction est assurée par un châssis articulé.

Ce type d'engin est utilisé pour sa polyvalence sur différents types de terrains.

**Équipement**

Tiltadozer



Angledozer



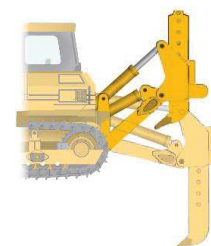
Tipedozer



Lame de terrassement



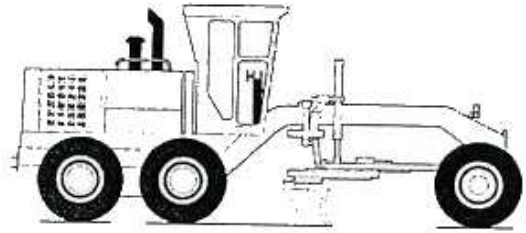
Équipement forestier



Équipement arrière: dent de ripper ou défonceuse

Niveleuse

Engin monté sur six roues, équipé d'une lame de grande largeur qui permet de régler en hauteur des couches de matériaux



Risques potentiels

Risques liés à la machine : ces engins constituent des « équipements de travail » et doivent être conformes aux exigences essentielles de sécurité. Néanmoins, on portera une attention particulière aux risques suivants, lors du choix de ces machines et de leur utilisation :

Stabilité et résistance du sol : risque de renversement de l'engin.

Risques liés à l'environnement des réseaux

- Réseaux aériens (dans le cadre de remblaiement ou déblaiement à proximité d'une ligne aérienne)

La présence de lignes aériennes dans la zone de travail nécessite une analyse de risque (chap 5.3)

Il n'est pas nécessaire de toucher la ligne électrique pour se mettre en danger. A une certaine distance, il se produit un phénomène d'amorçage qui peut avoir les mêmes effets qu'un contact.

- Réseaux souterrains

Détériorations du réseau par écrasement ou poinçonnage.

Recommandations et prescriptions

- Les bords des talus, des remblais, des tranchées et des berges ne sont pas solides, le poids de votre engin peut les faire s'effondrer et vous risquez de basculer dans le vide.
- Travail dans une zone de faible portance
- Ne vous aventurez pas dans une telle zone avant d'en avoir évalué la portance de façon progressive.



- Mettre en place un dispositif pour respecter les distances de sécurité dans le cas de remblaiement à proximité d'un réseau électrique aérien.
- Tenir compte des fondations des supports lors de terrassement à proximité des supports d'un réseau électrique aérien

Repérage des réseaux pour éviter leur détérioration

- Prévoir un repérage et un traçage des réseaux souterrains existants permettant le guidage de l'engin. S'assurer du marquage des points d'arrêts notamment lors de l'utilisation d'une dent de ripper ou défonceuse.
- Repérer les réseaux aériens et prendre en compte le gabarit de la machine lors des déplacements.

Stationnement de l'engin

- Ne pas masquer ou bloquer l'accès aux dispositifs de coupure d'urgence ou affleurants.

Transport

- Tenir compte de la présence de réseaux aériens en fonction de l'encombrement de l'engin ainsi que de l'espace nécessaire pour l'accès au porte engin.

A l'exception des prescriptions en rouge, il s'agit ici de recommandations génériques non exhaustives, qu'il appartient à l'entreprise de travaux d'adapter, le cas échéant, pour tenir compte de son analyse technique complémentaire préalable au chantier.